

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 6 novembre 2013

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bruno Adam, Franck Duret, Jean-Marc Pramayon, Richard Schneider, Jean-Pierre Vandamme

Excusé : Philippe-Fabien Desigaud,

Absent : Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Richard Schneider

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Le conseil municipal :

- **Délibère** à l'unanimité pour le versement de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires par la commune demandée par le SDIS sur une base de 2,80€ par habitant (population DGF) mais décide de signer une nouvelle convention pour un an et non vingt ans comme proposée par la convention du SDIS.

Le Conseil municipal, bien que comprenant que cette charge non déléguée à la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières, lui incombe, fait remarquer le montant élevé de cette allocation et souhaite avoir un retour sur l'utilisation de ces fonds (nombre d'allocataires, sommes récoltées).

- **Prend acte** du rapport annuel 2012 de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières.
- **Délibère** à l'unanimité pour fixer les nouveaux tarifs 2014 de la salle polyvalente comme suit :

- 225 € pour une journée
- 285 € pour deux jours
- 145 € pour le restaurant « Les Voyageurs »
- 135 € pour un vin d'honneur (de 14 h. à 20 h.)
- 80 € pour garantie nettoyage de la salle

Précise que les tarifs restent inchangés pour les concessions cimetière, columbarium et dispersion des cendres.

- **Entend lecture** de la convention de location de la salle polyvalente, des points relatifs au nettoyage et aux ordures ménagères ont été précisés.

Questions diverses :

Le conseil municipal est informé :

- Signature d'une commande à **Berger Levrault** d'un pack e-magnus d'un montant de 2 309 € HT (logiciel et formation) dans le cadre du passage obligatoire au protocole d'échange standard version 2 (**PESV2**). Ce nouveau protocole permettra aux collectivités le transfert des flux comptables sur le portail de la Direction Générale des Finances Publiques qui visera la dématérialisation des pièces comptables et des pièces justificatives.
- Le plan de la commune a été livré par **Cartaero** ; il sera prochainement installé sur un nouveau panneau d'information au cœur de village.
- Achat de panneaux de signalisation et d'un écusson République Française pour un total de **1 497,30 € HT**.
- Elagage des 13 platanes par l'entreprise **Villardier** effectué le 16 octobre 2013 pour un montant de **1 180 € HT**.
- Nettoyage des vitres de la salle polyvalente et de la mairie le 26 novembre 2013.
- Point sur les travaux de voirie en cours.
- L'entreprise **Chabert Espaces Verts** a remplacé les arbustes morts.
- Cérémonie du 11 novembre à 10 h 30.
- Vœux de la municipalité le dimanche **5 janvier 2014 à 11h**.
- Les élections municipales se dérouleront les dimanches **23 et 30 mars 2014**. Les européennes sont fixées au dimanche **25 mai 2014**.
- Une subvention pour la réfection du mur du cimetière de **7 362 €** sera prochainement allouée à la commune.
- Information sur la réforme territoriale et le redécoupage cantonal.
- Point sur les demandes d'urbanisme.
- Problème des déjections animales sur la voie publique.
- Lecture du calendrier des activités de Lurcy Animation.
- Compte-rendus : réunion des rythmes scolaires, conseil d'école.

Le Maire,

